La Gennevilloise

Compte rendu de la réunion du 31 janvier 2018

15 présents

**Le local** : une réunion a enfin été fixée au 1er février 17h avec Mr Jamet. Doivent y participer Bruno et Isabelle. Il sera question de la mise en conformité de l’installation électrique qui doit concerner aussi le premier étage. Il s’agit aussi d’évoquer la question du chauffage (qui pourrait être amovible pour permettre de faciliter l’organisation de l’espace ). Ils insisteront sur notre volonté d’ouvrir au printemps.

**L’association** : la déclaration de La Gennevilloise à la préfecture est en cours.

**La communication** : le flyer est en cours, et sont prévus un compte facebook, un blog avec comme but d’informer le maximum de personnes. Pour Daniel le site répond aux objectifs du blog. L’adresse courriel est gérée par Angélique mais n’a évidemment pas encore reçu de message.

Le stand Consomm’acteurs du 7 avril aux Sévines pour la semaine de l’Environnement sera dédié en partie à la boutique.

**Les adhésions** : l’association a environ 70 adhérents.

Sophie assurera des présences aux distributions du Village pour informer et faire des adhésions.

Il est proposé de fixer aux contacts que chacun possède des rendez vous d’information et d’adhésion dans des lieux de passage dans différents quartiers. Sont proposés Ze Cantine pour le Village, Aimé Césaire pour le Luth, l’Espace Grésillons et le café du théâtre pour les Grésillons, et le local rue Victor Hugo pour les Agnettes. Un premier essai aura lieu le mardi 13 février de 17 h à 19 h à Ze Cantine.

Un rendez vous pourrait être donné le 20 février à Aimé Césaire, le 6 mars à l’Espace Grésillons .

**Le financement participatif :** Daniel estime que la meilleure plateforme pour un financement participatif c’est Mimosa. Il s’agit de déposer un dossier à l’appui d’une demande de financement étayée. Dans un délai de 90 jours si la somme recueillie égale ou dépasse les 60% du montant demandé, elle est versée. La plateforme s’occupe de gérer les versements.

La prochaine réunion est fixée au 7 mars.